

Il ne s'agit donc, naturellement, que de savoir dans quelle mesure la réciprocité commerciale serait avantageuse aux cultivateurs. Il est bien évident—on l'a répété je ne sais combien de fois—que les produits agricoles du Canada ne sauraient trouver de débouché naturel en un pays qui produit 300,000,000 de boisseaux de blé en plus de ce dont il a besoin.

Je suppose que les membres de la gauche ne suspectent point l'orthodoxie du "Globe"; voici ce que j'ai découpé dans son édition du 13 février:

Le prix du blé canadien n'est pas établi à Winnipeg mais bien à Liverpool. Le prix des bêtes à cornes et des porcs, de ce côté-ci de la frontière, ne peut longtemps rester sensiblement au-dessus de celui des animaux de mêmes espèces élevés aux Etats-Unis. La valeur du fromage canadien est établie par le volume de la consommation de cet article dans les tranchées des Flandres et dans les usines du Lancashire.

Dans le même article le "Globe" s'occupe de la question des embranchements de chemins de fer, projet qui est loin de me répugner. Il dit:

Si le cultivateur a besoin d'embranchements et de meilleures routes pour transporter ses produits au marché, le Gouvernement devrait venir à son aide en organisant ces services. Même le côté social de la vie du cultivateur pourrait bénéficier grandement de l'union des efforts. Toutes les classes de la société devraient s'entendre pour l'avancement de la colonisation. L'établissement sur les terres d'une population agricole contente de son sort et heureuse dans sa production de denrées alimentaires, doit assurer la prospérité de la province d'Ontario comme celle du Canada tout entier.

Sous l'administration des honorables membres de la gauche on a présenté, chaque année et sous un nom différent, cette question à la population du Canada, mais, en aucune circonstance, le peuple n'en a voulu. Il est certain que notre grande voisine du Sud, la république des Etats-Unis avait dans l'esprit un autre but que celui d'étendre son commerce. On pourrait citer des centaines d'extraits de journaux des Etats-Unis qui représentaient le sentiment véritable et intime du peuple américain, à ce temps-là. L'extrait suivant d'un journal parle des vues que l'ex-président Taft entretenait sur ce sujet:

Le prix universel du blé et des autres principaux grains cultivés dans ce pays est, ainsi que le président l'affirme en toute vérité, établi, non pas aux Etats-Unis, mais à l'étranger où l'on dispose de l'excédent de la production de ce continent. Il dit qu'on a besoin du blé canadien comme blé à moudre pour les minotiers de Minneapolis dont les minoteries ont une capacité de 35 p. 100 plus grande que ce dont on a besoin pour moudre le blé des Etats-Unis. "Le blé canadien", dit-il "ne peut être importé et moulu en farine sans une diminution sensi-

ble dans la demande ou dans le prix du blé aux Etats-Unis, et l'excédent sera envoyé à l'étranger comme farine". Si c'est bien là tout l'effet de l'entrée libre de notre blé aux Etats-Unis, comment nos cultivateurs pourront-ils se trouver favorisés? Le président avoue que la convention est à l'avantage des minotiers des Etats-Unis qui travaillent pour le commerce d'exportation. Les minotiers canadiens travaillent également pour ce même commerce et les marchés sur lesquels ils dirigent leurs produits sont les mêmes marchés qui reçoivent l'excédent de production des minoteries de Minneapolis. Mais le président entrevoit un résultat qui sera d'un avantage réel pour tous les cultivateurs des Etats-Unis.

Il a entrevu un résultat qui serait avantageux aux Etats-Unis, mais si l'on enlève quelque chose aux cultivateurs du Canada pour le donner aux cultivateurs des Etats-Unis, on se trouve à priver nos cultivateurs de ce qui leur appartient. L'article continue ainsi:

Ceux qui se livrent à l'élevage et les cultivateurs qui encouragent l'industrie laitière pourront acheter la moulée et les résidus qui sont les produits de rebut de la farine fabriquée du blé canadien aux minoteries de Minneapolis. Il va sans dire que si les cultivateurs des Etats-Unis obtiennent cet avantage, les cultivateurs canadiens se trouveront à le perdre.

Les vues du président relativement aux prix furent accentuées par les observations suivantes qu'il a ajoutées:

Mais je crois que la réciprocité agrandira le réservoir ou l'approvisionnement des produits de la ferme pour notre peuple et qu'elle empêchera ainsi une hausse indue des prix au-dessus du prix normal actuel. Dans ce cas, le cultivateur ne sera pas lésé et les prix n'augmenteront pas.

Les paroles suivantes de l'ex-président sont très significatives:

J'éprouve toujours une impatience, peut-être irraisonnable, d'être forcé de discuter les détails des prix qui se rapportent à la convention de réciprocité avec le Canada, parce qu'il me semble que les raisons qui militent en faveur de l'adoption de ce traité sont plus fortes si l'on fait la comparaison avec les pourcentages et les tarifs au sujet de certaines localités et de certains genres d'affaires spéciaux.

Un autre extrait du "Southern Lumber Journal", énonce très clairement l'intention ou l'espoir du digne président de ce temps-là. Le voici:

Quoiqu'il en soit, le peuple des Etats-Unis par ses représentants au congrès et le sénat des Etats-Unis devrait demander directement que le secrétaire d'Etat, M. Knox, entame des négociations en vue de l'annexion paisible du Canada, annexion qui se produira même par conquête. S'il se trouve quelque valeur dans le traité de réciprocité tel que ratifié par le congrès des Etats-Unis et signé par le président, il y a quelques jours, on doit la trouver dans le fait que cette convention établit la pierre fondamentale de l'annexion d'un pays qui aurait